M. le président : N'interrompez pas sans cesse, c'est intolérable !

M. Gambetta : Que voulez-vous ? quand on a ce génie, on ne peut le contenir, cela perce malgré soi. (Rires approbatifs et applaudissements répétés à gauche.)

M. Paul de Cassagnac : Notre génie est différent, monsieur. Moi, je n'ai pas eu le génie de la lâcheté, de la lâcheté dans la guerre étrangère et dans la guerre civile !

Quelques voix à droite. Très-bien !

M. Paul de Cassagnac : L'homme qui s'est toujours sauvé devant les Prussiens comme devant la Commune !

M. le président : Je vous rappelle à l'ordre une seconde fois.

M. Dréolle : Il a eu raison de dire cela !

M. le président : Non, monsieur !

M. Dréolle : Si ! il a eu raison ! (Exclamations diverses et bruit prolongé à droite).

M. Gambetta, *tirant sa montre pour regarder l'heure :* Je dirai ce que j'ai à dire; nous avons le temps. (Le bruit et les interruptions continuent à droite).

M. le président, *se tournant vers les interrupteurs :* Ce n'est pas là le spectacle d'une Assemblée délibérante. Je voudrais que le pays vous vît, pour qu'il pût vous juger.

A droite : Et nous aussi, nous voudrions qu'il assistât à la séance !

M. le président : Vous n'avez pas la tenue de députés! (Violentes protestations à droite).

M. de Guilloutet : L'orateur tient-il le langage d'un député ?

M. le président : Vous avez pris la résolution d'empêcher l'orateur de parler.

Cette tenue est intolérable !

M. Gambetta : Le parti bonapartiste, ou plutôt une fraction de ce parti — car il ne faut être injuste pour personne — une fraction de ce parti dont vous venez d'entendre l'interrupteur attitré, demander deux gendarmes pour moi, oubliant qu'il n'a pas encore réglé ses comptes avec la prison !... (Rires et applaudissements à gauche).

M. Paul de Cassagnac : Et vous, avez-vous réglé vos comptes avec la France ? Ma prison lui aura coûté moins cher que votre liberté !

LETTRE DE PARIS

Paris, dimanche 17 juin.

A voir la physionomie de Paris aujourd'hui, on ne se douterait guère qu'il y a eu hier une lutte violente entre le ministère et la majorité de la Chambre des députés. Les parisiens aujourd'hui songent avant tout à profiter de leur dimanche et ne s'occupent pas de la république, ni de la grande colère de M. Gambetta et de ses amis.

Les ministres n'avaient, avant la séance, prévenu personne de la résolution adoptée le matin dans le conseil des ministres. Les conciliabules des jours précédents avaient éclairé le gouvernement sur les dispositions de la majorité républicaine, et il était évident que le ministère avait tout intérêt à frapper le premier coup. Il n'y a pas manqué et il a bien fait : il a donné une nouvelle preuve de son esprit de décision.

M. de Fourtou apportant à la Chambre la nouvelle en même temps que l'analyse du message adressé au Sénat par le Maréchal, signifiait à la majorité républicaine que son rôle était fini, que toutes ses violences et ses emportements restaient stériles, que ses actes demeureront sans aucune sanction. Messieurs de la majorité républicaine pouvaient donc à leur aise faire du scandale, et ils s'en sont donné à cœur joie.

Ceux qui liront le compte-rendu sténographié de la séance dans le *Journal officiel* ne pourront se faire une idée du spectacle que présentait la représentation nationale : Cris, trépignements, hurlements, exclamations de toutes sortes; cent personnes parlaient ou plutôt criaient en même temps. Il est fort heureux que l'usage ne soit pas encore venu de porter des armes, car la séance aurait pu dégénérer en tuerie. En vérité la chambre des députés a eu hier une vilaine agonie, et ce n'est pas elle qu'on pourra appliquer le *decenter mori*.

Je ne vous ferai pas ici l'analyse du message présidentiel que vous connaissez, ni des discours prononcés à la Chambre; il suffit de constater que M. de Fourtou, avec autant de force que de dignité de langage, a très-nettement montré l'impuissance et l'incapacité de la Chambre actuelle qui, depuis quinze mois, n'a rien fait d'utile pour le pays et a dépensé tout son temps et l'argent de la France en débats stériles.

Au Sénat, l'opposition, toute surprise par le message présidentiel, a commencé par faire beaucoup de tapage, puis elle s'est calmée peu à peu et le Sénat a pu voter la loi sur les réquisitions militaires. Lundi sera nommée la commission qui doit examiner la proposition de dissolution.

Quelques journaux prétendent que M. Dufaure a préparé un grand discours contre la dissolution et qu'il espère amener à son sentiment la majorité de l'Assemblée. Ils ajoutent que dans le cas où la dissolution serait repoussée, M. Dufaure serait chargé de constituer un cabinet, mais que le Maréchal ne donnerait pas sa démission. Inutile de dire que ces bruits sont répandus uniquement dans le but de jeter le désarroi dant la majorité conservatrice du Sénat, et que la manœuvre n'a aucune chance de succès.

Paris, hier soir, présentait l'aspect le plus animé, le long des boulevards, on ne voyait que des gens lisant les journaux, on entendait toutes sortes d'appréciations sur l'événement du jour, mais en général, toute cette foule était parfaitement calme, il en était de même à peu près partout, Paris est devenu politiquement la ville la plus calme de France, disait hier, un personnage étranger ; il faut que la saignée ait été forte en 1871.

On assure que l'intention du gouvernement est de fixer au 16 septembre les élections générales entre la moisson et les vendanges. Il est décidé aussi à combattre énergiquement par ses journaux et ses agents, tous les mensonges dont on voudrait faire des armes électorales. Messieurs les députés actuels perdront leur privilége d'inviolabilité après le vote de la dissolution, seront traités comme les simples citoyens, et devront renoncer à agiter le pays jusqu'à l'ouverture de la période électorale.

L'art de compter

DE M. LE PRÉSIDENT DU BUDGET.

On lit dans le *Journal of ficiel* :

M. GAMBETTA. — Ce sont ces hommes qui ont constitué cet immense parti qui se confond aujourd'hui avec la nation et qui a été affirmé aux dernières élections générales par *sept millions sur huit millions* de suffrages exprimés. (Exclamations et réclamations à droite.)

M. DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE BISACCIA. — Vous vous trompez? Vous avez obtenu 3,500,000 suffrages; la minorité en a obtenu 3,000,000, et si l'on y joint les abstentions, c'est 7,000,000 de suffrages qu'elle a eus contre vous ! Vous comptez mal.

M. DE BAUDRY D'ASSON. — Pas fort en addition, pour un président de la commission du budget !

Dans le discours prononcé hier par M. Gambetta, tous les arguments de M. Gambetta sont de la même valeur quand il se met à citer des chiffres, il n'y a que son ignorance qui soit à la hauteur de son impudence; mais, Dieu merci ! il n'est pas aussi possible de dénaturer les chiffres, que de désorganiser la défense nationale.

Or, voici les chiffres exacts des voix obtenues par les divers partis aux élections du 20 février et accordées à tous les candidats élus ou non élus.

Nous empruntons au *Rappel* de cette époque le relevé, sans même vouloir examiner s'il a exagéré le nombre de suffrages attribués à ses amis :

Voix républicaines	4,001,265
» monarchistes	1,811,949
» bonapartistes	1,396,888
Total :	7,210,102

Soit : 4,001,265 voix républicaines contre 3,208,829 voix anti-républicaines, sur plus de 10 millions d'électeurs inscrits.

On voit qu'il y a loin de ces 4 millions de suffrages aux 7 millions que M. Gambetta attribue à son parti.

Entre les voix républicaines et les voix anti-républicaines, il y a un écart de 793,438 voix seulement.

Il suffit, aux prochaines élections, de déplacer 396,719 voix pour déplacer la majorité.

Voilà la réalité à côté de la fantaisie; nous engageons M. Gambetta à un peu moins d'arrogance, c'est prudent.

CHARLES DUPUY.

DISCOURS

Prononcé à la séance de clôture de l'Assemblée générale des membres de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, par le comte Albert De Mun, député du Morbihan.

(*suite*)

A côté de ce travail intime et de cette formation des hommes, il y en a un autre non moins urgent et qui doit en être l'accompagnement: c'est la propagande extérieure, non point la propagande de notre Œuvre proprement dite, mais la propagande contre-révolutionnaire. Ici, messieurs, nous sommes en face d'une nécessité absolue, qui s'impose à tous les esprits et qui n'a pas besoin d'être démontrée, parce qu'elle éclate à tous les yeux. Chaque jour, dans toutes les villes, et dans toutes les parties de la France, la révolution étale avec impudence l'apologie de ses doctrines et jusqu'à la glorification de ses crimes. Cette propagande audacieuse est faite par des hommes publics dont le rang prête à leur apostolat une force et une autorité singulières, et elle met à son service tous les moyens d'action les plus actifs, la presse, les publications colportées toutes parts et les conférences reproduites à profusion. Que faisons-nous pour lutter contre un pareil envahissement ? Assurément peu de chose et, sans méconnaître cependant les efforts entrepris, nous pouvons dire que sur ce point encore, nous sommes au-dessous de notre mission; il y a donc là un vaste mouvement de propagande à commencer et à soutenir et il ne doit pas être dit que la doctrine révolutionnaire puisse librement se répandre de toutes parts, dénaturer l'histoire, flétrir les plus purs souvenirs de la patrie, calomnier l'Eglise et détourner d'elle cette nation sortie de ses mains, sans qu'il s'élève, de nos rangs, je ne dis pas seulement une protestation indignée de nos cœurs, mais mieux encore, un gigantesque effort de nos intelligences et de notre volonté pour combattre par un enseignement infatigable la détestable propagande qui achève de corrompre le pays.

Ainsi étudier et répandre la vérité sociale, telle est la double mission qui s'impose à nous désormais, comme le couronnement obligé de notre Œuvre et qui marque aujourd'hui le développement naturel et prévu qu'on a le droit d'attendre d'elle. A ce prix, nous mériterons la confiance que nous réclamons, et nous justifierons les espérances qu'on fait naître nos premiers efforts: car ce n'est qu'en abordant résolûment ce terrain de la lutte sociale et en engageant le combat corps à corps avec la doctrine révolutionnaire que nous tiendrons les promesses de notre origine, et que nous ouvrirons, pour la patrie, l'ère de salut dont nous voulons être les précurseurs.

Je n'ignore pas que la tâche est lourde, et que nous entreprenons une œuvre de géants: car nous entrons en guerre contre toutes les passions humaines, et nous prétendons lutter contre des adversaires qui, pour séduire les hommes, leur offrent, au contraire, ces passions elles-mêmes comme autant de richesses dont ils peuvent disposer à leur gré. Assurément, la lutte n'est pas égale, et, si nous n'avions pour la soutenir que nos propres forces, notre défaite serait assurée; mais Dieu est avec nous, et, par lui, nous vaincrons tôt ou tard, parce qu'il est le maître du monde et qu'il dispose en dernier ressort de la destinée des nations! La lutte sera longue, et nul de nous ne se berce du chimérique espoir de rétablir, en un jour, un ordre social si profondément et si anciennement troublé: la forteresse révolutionnaire ne sera pas enlevée par la surprise d'un assaut impétueux, mais par le travail persévérant d'un siége prolongé. Mais qu'importe le temps pour une volonté ferme, mise au service d'un devoir évident?

Le général Grant, qui fut depuis président des Etats-Unis d'Amérique, étant occupé, pendant la guerre de la sécession, au siége de Wicksburg, fit un jour la rencontre d'une femme qui lui demanda combien de temps il resterait devant la ville, et il lui répondit simplement : « J'y resterai trente ans, mais je la prendrai ! » A ceux qui voudraient ébranler notre courage en nous apprenant à désespérer de vaincre jamais la révolution, nous répéterons à notre tour : « Nous y mettrons notre vie entière, nous y userons nos forces, nous y perdrons tout notre sang, mais nous en viendrons à bout ! » (Applaudissements.)

D'ailleurs, Messieurs, pour vous aider dans cette lutte, vous ne manquerez pas d'occasions qui sou[illegible] le courage. L'Œuvre se plaît à **en faire naître** sous les pas de ses serviteurs [illegible] pour eux ces belles réunions où tous ses membres se rassemblent comme s'ils faisaient partie d'une seule famille, pour se compter et se fortifier entre eux. Chaque année, nous avons coutume de nous rencontrer au pied de quelque sanctuaire consacré, dans une double pensée de prière et d'affirmation, pour manifester notre foi et pour demander à Dieu la grâce qui fait la force des chrétiens. Cette année. Messieurs, nous avons compris que l'heure était d'une solennité particulière et qu'il convenait de nous armer pour le grand effort que nous allons entreprendre, d'un secours spécial et surnaturel. C'est pourquoi vous avez voulu qu'à l'époque ordinairement réservée pour les pèlerinages de chaque région, l'Œuvre se réunit toute entière avec toutes ses bannières, à Notre-Dame de Lourdes.

Supposez donc, Messieurs, que vous y êtes déjà et que vous voilà en face de cette admirable nature et de ce ciel incomparable faits tout exprès par Dieu pour servir de cadre à l'éclatante manifestation de sa toute-puissance, que de toute éternité il réservait à notre temps. Supposez que vous voyez au flanc de la montagne, descendre en serpentant, pour se rendre vers la grotte, la longue troupe des pèlerins de notre Œuvre, marchant en bel ordre et déployant au grand jour leurs trois cents bannières qui portent toutes, sur des couleurs semblables, le même signe, et la même devise! Et maintenant, regardez avec moi, là, au pied du rocher, ce torrent qui roule ses eaux et se tord en rugissant: chaque jour l'œuvre de Dieu a gagné du terrain sur lui, et à mesure que le miracle s'avance, il recule un peu, son lit se rétrécit et il devient plus furieux, en même temps qu'il est plus impuissant. Messieurs, c'est l'image de notre Œuvre (*vifs applaudissements*), et pendant que ces bannières qui serpentent, là-haut, iront porter aux pieds de la Vierge Marie le tribut de vos prières, vous songerez qu'à chaque pas que vous faites en avant, le torrent révolutionnaire recule devant vous, se resserre dans son lit, rugit furieusement, mais perd, du même coup, un peu de sa puissance dont vous heritez aussitôt à sa place. (*Applaudissements prolongés*).

Messieurs, Lourdes, c'est par excellence, le pèlerinage de la contre-révolution, parce que c'est l'expression même de l'œuvre sociale que nous avons à faire.

Lourdes ! c'est d'abord le miracle qui éclate au jour, frappant, irrécusable, acclamé par toute une contrée, bientôt par toute la France et le lendemain par le monde; c'est le miracle qui se dresse couronné de gloire en face du siècle de l'impiété, où la raison couronnée jette au surnaturel un insolent défi; c'est la Mère de Dieu qui vient attester la divinité et l'action permanente de son Fils, au cœur même de la nation qui la nie, et c'est ainsi l'éclatante réfutation de ce détestable naturalisme dont se meurt la société moderne !

Lourdes ! c'est l'Immaculée Conception, c'est-à-dire, dans l'affirmation même, tombée des lèvres de la Vierge, de sa pureté sans tache, la condamnation solennelle de cette erreur capitale de la révolution qui, refusant de croire à la déchéance originelle de l'homme, ouvrit à son orgueil le chemin de toutes les ambitions ! Et il semble que l'Eglise, en proclamant que jamais l'ombre du péché n'a touché la Vierge Marie, ait voulu rappeler aux générations sorties de la révolte de 1789 que les enfants des hommes sont des créatures flétries par la faute de leur premier père, et qu'ainsi leur salut ne peut venir que du Dieu qui les a rachetés. (*Applaudissements.*)

Lourdes ! c'est ainsi la céleste confirmation du dogme proclamé par le Pape, agissant comme docteur de la vérité et parlant au nom de l'Eglise, sans le secours du concile assemblé, et c'est ainsi, dans ce grand souvenir, la prélace éloquente de cet autre dogme de l'infaillibilité pontificale qui soulève aujourd'hui toutes les colères de la révolution atteinte au cœur par ce grand triomphe de l'Eglise catholique. (*Salve d'applaudissements*).

Lourdes ! enfin, c'est la Sainte Vierge qui descend encore une fois sur la terre de France et qui lui tend la main, comme à sa fille préférée, pour l'inviter à renouveler le pacte formé jadis dans une consécration qu'elle ne veut pas oublier !

Ainsi, Messieurs, nous trouverons à Lourdes la contre-révolution mise en œuvre, la doctrine catholique éclatant au grand jour et et la France consolée, et par-dessus tout cela, la grande figure de notre bien-aimé Pie IX. Pie IX que vous ne me pardonneriez pas d'oublier à la veille de ce jour où le monde, transporté d'admiration, va célébrer l'étonnante victoire remportée sur le temps par le Vicaire de Jésus-Christ, Pie IX, qui confirmait hier à notre Œuvre, accourue près de lui, le surnom glorieux qu'il lui donnait. Il y a deux ans, en sorte que notre pèlerinage de Lourdes sera la revue d'honneur de l'armée de Dieu passée par la Reine du Ciel et de la France en face du successeur de Saint-Pierre. (*Vifs applaudissements.*)

(*A suivre*).

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

La Fanfare Delattre au concours de Compiègne

La Fanfare Delattre a obtenu hier un véritable triomphe au concours de Compiègne. Voici la dépêche qui nous est parvenue dans la soirée :

« Compiègne, dimanche soir.

» Lecture à vue, *premier prix*;

» Exécution, *premier prix* ;

» *Premier prix* ascendant ;

» Félicitations du jury ;

» Soli, *premier prix* ;

» Solo, prix, M. Louis Knoor ;

» Le tout à l'UNANIMITÉ. »

La réputation artistique de Roubaix déjà tant de fois affirmée dans les concours a donc reçu hier une nouvelle et éclatante confirmation.

Bravo et merci à la Fanfare Delattre et à l'artiste distingué qui la dirige !

—

Au moment où nous mettons sous presse, la *Fanfare Delattre*, fait sa rentrée triomphale en ville, escortée par toutes nos sociétés musicales.

—

Une dépêche de Compiègne nous annonce que la musique municipale de Tourcoing, a obtenu à l'unanimité, dans la division internationale, le premier prix d'exécution et le premier prix de soli. Le prix de solo a été accordé à M. Stupuy, haut-boïste.

—

M. l'abbé Lehembre, vicaire de St-Maurice à Lille, ancien professeur à l'institution St-Joseph, souffrant depuis quelques jours, est mort presque subitement hier matin à cinq heures.

M. l'abbé Lehembre, né à Tourcoing, était âgé de trente ans. Il n'était que depuis peu de temps à St-Maurice, et déjà, par sa douceur et sa bonté, il s'était concilié toutes les sympathies.

—

La Société de Musique de Mouveaux s'est aussi distinguée, au concours de Compiègne.

Il lui a été décerné par le jury le 1er prix d'exécution et le 2e prix de lecture à vue, en 3e division.

—

La kermesse de Wattrelos a été des plus brillantes. Favorisée par un temps superbe, la fête avait attiré un grand nombre de promeneurs.

—

Les cars de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing ont transporté hier, 9000 voyageurs.

—

Parmi les envois de l'école de Rome, arrivés samedi à Paris, figure un tableau *Jezabel dévorée par les chiens*, de notre concitoyen Léon Comerre.

—

Samedi, a eu lieu l'ouverture de la pêche fermée, comme on le sait, depuis le 15 avril.

—

Le thermomètre marquait, aujourd'hui, + 23° degrés à l'ombre. Cette température est presque intolérable pour notre région, et les cas d'insolations ou d'accidents causés par la chaleur, se multiplient.

—

Une vieille femme de la rue Saint-Jean est tombée morte, ce matin, frappée d'une attaque d'apoplexie.

Cette personne se nommait Marie Joseph Dhaussy, elle était âgée de plus de 60 ans. Il est probable que l'extrême chaleur n'est pas étrangère à cette mort subite.

—

En sortant de l'abreuvoir, de la rue de l'Epeule, un cheval appartenant à M. B..., de la rue de l'Espérance, s'est emporté. Le domestique qui le montait, faisait des efforts pour l'arrêter, mais en vain.

A l'angle de la rue du Grand-Chemin, le cheval allait écraser un enfant, sans la présence d'esprit et le sang-froid du sergent de ville Pilot, qui se précipita à la bride, détourna la course et finit enfin par arrêter l'animal.

Beaucoup d'éloges à M. Pilot, dont le courage a evité le plus grave accident, sans doute.

—

Prises de fraudeurs quelque peu importantes :

A la Martinoire, samedi, un rattacheur de Roubaix, nommé J. Dewhanime, arpentait les champs avec vitesse, chargé de 20 kilogs de tabac. La douane qui s'en est aperçu l'a invité à les décharger.

Dans le même lieu, hier, Machelsaim et Wandaels, deux ourdisseurs de Roubaix qui font de la fraude à temps perdu, passaient avec chacun 25 kilogs de tabac sur les épaules. Il leur a fallu, à l'instar du précédent, déposer leurs ballots entre les mains des douaniers

Et tous trois reposent aujourd'hui dans notre prison municipale.

—

Voici deux vols, peu importants, qu'on nous rapporte, mais les vols, quelques minimes qu'ils soient, ont toujours une importance relative, vu l'état de fortune des personnes volées.

L'un, c'est une somme de 15 francs, dérobée à un ouvrier peintre du Fontenoy, et dont on ne connaît pas encore le voleur; toutefois, on a de sérieux soupçons.

L'autre vol a été opéré chez un cabaretier de la Redoute, par un domestique, qui se trouvant mal nippé, fouilla dans la garde-robe de son maître. Oh ! le luxe !... et l'on dit qu'il ne perd que les femmes !

—

Que d'accidents de voitures ! Heureusement que les deux suivants qu'on nous signale n'ont eu que des conséquences légères.

Dans la rue de Lannoy, hier soir, jouait le jeune Eucher, âgé de 2 ans; passe une voiture sous les roues de laquelle l'enfant étourdi va trébucher. Le véhicule a continué sa marche sans que le conducteur se soit aperçu de l'incident et quand attiré par les cris, on releva le petit bonhomme, on reconnut qu'il avait une contusion à la tête et le bras gauche froissé.

M. Denis, appelé déclara qu'aucune fracture ne s'était produite.

Sur la Grande-Place, aussi hier soir, une seconde voiture a renversé un gamin d'un peu plus d'un an, nommé Naessens, dont les parents habitent le Pile. Heureusement pour notre bambin, il est allé roulé entre les roues, dans l'axe du véhicule.

Il n'a été atteinte que par la peur.

—

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que la probité des garçons de recette de la Banque de France est devenue proverbiale; nous n'en croyons pas moins devoir signaler encore un fait à l'appui de cette opinion.

Vendredi, grande échéance du 15, un des garçons de recette de la succursale de Roubaix-Tourcoing, faisant un fort recouvrement chez un négociant en laines, de Tourcoing, avait reçu un excédant de 1.000 francs. Il s'est empressé de remettre la somme payée en trop.

Inutile, dit l'*Indicateur*, de donner des éloges à l'auteur de cet acte de probité, qui doit en trouver la récompense dans sa satisfaction personnelle.

—

M. Ch. Lecomte fils, la quatrième victime de l'explosion de la rue Charles-de Muyssart, a succombé, dimanche, à deux heures, aux nombreuses et affreuses brûlures qu'il avait reçues.

—

Une rattacheuse, Pauline H..., âgée de 17 ans, née à Lockeren (Belgique), demeurant à Roubaix, inculpée de vol au préjudice d'un marchand du Blanc-Seau, a été arrêtée cette semaine, à Tourcoing.

—

Un suicide émouvant s'est produit samedi à Lille, vers quatre heures du soir. Un sieur Charles Biekens, batteur de mattelas, âgé de 47 ans, venait de rentrer en état complet d'ivresse dans la chambre qu'il occupe rue de Poids, au 3e étage de la maison n° 23. « Le poisson est-il cuit, » demanda-t-il à une gardeuse d'enfants qui lui fait son ménage. « Oui, » répondit celle-ci, en lui présentant le plat. Mais Biekens, prisd'un accès de fureur subite, brisa le pat et déclara qu'il ne mangerait plus jamais de poisson, qu'il allait se jeter par la fenêtre. Et repoussant la femme, qui s'efforçait de le retenir, il sauta sur le rebord de la fenêtre et, de là, dans la rue, où il vint se briser sur le pavé.

Les blessures qu'il a reçues au crâne, ont déterminé une mort immédiate.

Une montre avec sa chaîne a été trouvée aux environs de Mouscron et apportée au commissariat central de Roubaix.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme a été perdu sur la voie publique.

Mercredi à quatre heures et demie du matin, des ouvriers mineurs étaient en train de charger une mine à la fosse n° 4 de la Compagnie de l'Escarpelle, lorsque tout à coup cette mine fit explosion et le nommé Florent Pierre-Philippe, ouvrier mineur, demeurant à Dorignies, a reçu d'assez graves brûlures à la face, aux mains et principalement aux yeux.

Le mineur Théry Désiré, âgé de 39 ans, demeurant à Dorignies qui travaillait avec le sus-nommé Florent, a aussi été blessé, mais moins grièvement.

M. le docteur Dransard, mandé, leur a donné les premiers soins.

Florent, est père de cinq enfants en bas-âge.

Le même jour, et à la même fosse, un éboulement d'environ 2 mètres cubes de terre et pierres a eu lieu vers dix heures du soir. Le nommé Mercier, François, âgé de 34 ans, mineur à Dorignies a été recouvert par cette terre et malgré l'empressement d'autres ouvriers pour venir le dégager, lorsque le malheureux Mercier a pu être découvert, il avait complétement cessé de vivre.

—

L'*Indépendant de Douai* rapporte que samedi vers une heure, une bande de *tziganes*, hommes et femmes, fuyant les bords du Danube, traversait Douai.

Les bêtes de somme de la cavavane étaient de ces petits chevaux hongrois, bai brun, crinière au vent et pied solide, puis l'âne docile, portant chacun dans des *courgis*, ou sacs, une cargaison d'enfants au teint bistre, de vrais Salvator Rosa, et qui, les pauvres petits êtres, dormaient couchés sur les dos de leurs haridelles et défiaient, sans se plaindre, toute insolation.

L'homme était de sa race, mais les femmes surtout avaient un type particulier qui n'emprunte rien spécialement à la race caucasienne ni à la race mauresque (les gitanas) mais qui cependant tient des deux par la finesse des attaches, le ton chaud des chairs brunes et la *performance* des formes; l'une d'elles, surtout, *gitana* aux yeux noirs, à la poitrine ouverte et ferme, eût pu servir de modèle pour un tableau de genre, comme sait les dessiner Bida.

L'équipement, digne du burin de Callot, était en harmonie avec les types; des haillons, de grands piquets de tente que les femmes portaient en sautoir sur le dos, complétaient avec des lambeaux de toile déchiquetée, l'accoutrement de cette troupe nomade, alerte, à laquelle la charité douaisienne n'a pas fait défaut.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 juin. — Remy Courrier, rue des Parvenus. — Louis Pipart, rue du Tilleul — Emile Debusscher, rue de la Guinguette, 119. — Paul Descat, rue de la Guinguette, 119. — Paul Descat, rue de l'Epeule, 47. — Léon Thieffry, rue des Fabricants, 47. — Gustave Lemay, rue Philippe-le-Bon, 46. — Henri Floris, rue de Longue-Chemise, 10. — Eugène Rossez, [illegible] — Léon Vierlinck, rue d'Alma.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 juin. — Sidonie Bombeeck, 1 an, rue de la Prospérité. — Liévin Huyts, 6 mois, rue des Longues-Haies. — Alphonse Prouvost, [illegible] rue St-Jean, 99. — Louis Beuchamp, [illegible] rue Vaucanson, 46. — Marie Ghestemme, [illegible] ans, sans profession, rue de Mouveaux, 16. — Arbertine Declercq, 1 an, rue de Tourcoing. — Hyacinthe Demeubourg, 55 ans, Hôtel-Dieu — Hortense Boussemart, 5 ans, du Pile. — Antoinette David, 3 ans, rue de l'Espérance. — Philomène Coopmann, 8 ans, rue Jacquart. — Henri Tanghe, 1 mois, rue du Moulin.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille WAELES-DEVEY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Victor-Léon WAELES, décédé à Wattrelos, le 17 juin 1877, à l'âge de 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et messe d'ange** qui auront lieu le mardi 19 juin 1877, à 7 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, quartier du Laboureur.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église de Wattrelos, le mardi 19 juin 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Agathon-Joseph WATTEAU, veuf de Dame Adelaïde MAZURE, décédé à Wattrelos, le 7 mars 1876, à l'âge de 65 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 juin 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Zénobie CATEAUX, veuve de Monsieur Pierre STURBAUT, décédée à Roubaix, le 22 mai 1877, dans sa 73e année. — La Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, fera célébrer un **obit** le même jour, à 7 heures, en l'église Notre-Dame. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 19 juin 1877, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Henri-Joseph GADENNE, époux de Dame Adèle WATTEAU, décédé à Roubaix, le 1er mai 1872, à l'âge de 37 ans et 5 mois, et de Monsieur Louis WATTEAU, époux de Dame Zélie TIERS, décédé à Roubaix, le 25 mars 1850, à l'âge de 36 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 juin 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alcidie LECLERCQ, épouse de Monsieur Auguste DELMEE, née à Saint-Denis-du-Nord, le 1er mai 1849, décédée à Roubaix, le 16 mai 1877. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie DUPONT, épouse de Monsieur Louis LOONIS, décédée à Roubaix, le 15 juin 1876, dans sa 41e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 20 juin, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-César DELPORTE, époux de Dame Rosine FOVEAU, décédé à Roubaix, le 15 juin 1876, à l'âge de 33 ans et 1 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Félix MULLIEZ, époux de Dame Elise DUCHATELET, décédé à Roubaix le 26 juin 1876. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse-Cyriaque HAZEBROUCQ, décédé à Roubaix, le 17 juin 1876, à l'âge de 24 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

KERMESSES *de l'arrondissement de Lille* du 24 juin. — Saint-Etienne, Baisieux, Gondecourt, Mons-en-Pévèle, Templeuve, Bauvin, Mons-en-Barœul.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (*Dépêche de l'Observatoire de Paris*). *Paris*, 18 juin, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Brest Clermont, 763 ; Dunkerque, 764; Biarritz, 765. Même situation. Continuation du temps chaud et orageux.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur

Depuis l'insertion dans votre journal du 17 courant, du compte rendu de la séance du Conseil municipal de Roubaix, en date du 15 juin courant, on me demande souvent des renseignements au sujet d'une affaire qui me concerne

Le Conseil municipal a autorisé l'administration à se pourvoir devant le Conseil d'Etat, contre l'arrêté du Conseil de préfecture du Nord du 2 février 1877, qui a annulé la délibération du Conseil municipal, homologuant un rapport de la commission des logements insalubres, prescrivant le pavage du sol de deux maisons, m'appartenant sises au lieu dit : Le Huchon.

Comme cette question peut intéresser de nombreux propriétaires, je vous prie, de vouloir bien livrer à leur connaissance par l'organe de votre journal, l'arrêt précité dont le dispositif et le prononcé sont ainsi conçus :

« Le Conseil...., après en avoir délibéré :

» Attendu qu'il résulte de l'instruction, que les deux maisons sises au lieu dit, Le Huchon, sont en dehors du centre de l'agglomération Roubaisienne et pour ainsi dire en pleine campagne.

» Que, par elles-mêmes, elles ne présentent aucune cause d'insalubrité ;

» Qu'en effet, le 26 janvier 1877, jour de la visite faite par les deux membres du Conseil de préfecture délégués, malgré les pluies persistantes de l'hiver, des traces d'humidité ne se faisaient voir ni sur le sol ni sur les murs de ces maisons très-bien aérées.

» Que, dès lors, le pavage réclamé serait inutile comme remède à un mal qui ne se manifeste point dans les conditions actuelles de ses habitations.

» Arrête :

» Il ne sera point donné suite en ce qui concerne les deux maisons sises au lieu dit, Le Huchon et appartenant au Sieur Briet Henri, aux conclusions du rapport de la commission des logements insalubres de Roubaix adoptées par le Conseil municipal de cette ville. »

Agréez, etc.

H. BRIET.